ABONNEMENT DE 6 MOIS: 75c

Plusieurs jouissent d'un abonnement, grâce à cette offre spéciale. Ils sont assurés d'une saine et intéressante littérature et nous bénéficions d'un plus grand nombre d'annonces. Dites-le à vos amis.

LE PATRIOTE DE L'OUEST



NOTRE FOI! NOTRE LANGUE!

MENTIONNEZ "LE PATRIOTE"

Plusieurs annonceurs apprennent de nos lecteurs qu'ils sont patronnés parce qu'ils encouragent le journal français.

24ième Année — PRINCE-ALBERT, Sask., mercredi le 7 nobembre 1934 — No 36

Heure de vigilance! Heure de fierté! Heure de courage!

La semaine dernière, nous consacrions une page au Congrès des Franco-Ontariens, qui a obtenu un succès sans précédent, si nous en jugeons par le rapport des discours, discussions et résolutions d'un caractère si franchement catholique et français.

La conclusion qui se dégage de cette réunion des forces françaises de l'Ontario est que nos compatriotes, fidèles aux exemples du passé, savent ce qu'ils veulent et se solidarisent pour l'obtenir.

Ce n'est pas ici, dans les limites restreintes d'un article, que nous pourrons ébaucher, même à grands traits, l'histoire de nos compatriotes ontariens; cette lutte incessante des chefs, du journal — Le Droit, — de l'Association d'Education; lutte de tous les jours contre les politiciens qui font converger tous leurs efforts pour la spoliation de la minorité française; contre les sociétés secrètes — orangistes en particulier — qui menèrent et mènent encore une guerre à mort aux écoles séparées, à l'enseignement français dans les écoles publiques; contre la masse des gens de langue anglaise — elle est si puissante sur les gouvernements, l'opinion publique — qui pèse de tout son poids pour balancer une éducation, une culture et une religion si peu en rapport avec son aptitude, ses goûts et ses dispositions; contre les effluves d'une ambiance faite de préjugés, d'ignorance et parfois de haine; contre l'apathie, l'indifférence, le laisser-faire, le snobisme, la complicité de certains politiques, professionnels et d'une quantité toujours trop considérable de gens de notre race qui, soit insouciance, soit intérêt, travaillent en sens inverse de notre idéal.. travail de désintégration que décrivait si bien l'abbé Groulx dans sa dernière conférence aux membres de l'A.C.V. de Montréal. "Le véritable mal est en nous, disait-il. Nous souffrons d'une dissolution, d'une désintégration de l'idée de nationalité ou, si l'on veut, du sens national. Nous ne sommes si bas que parce que notre âme et notre courage ne sont pas plus hauts."

Si les Franco-Ontariens ont si bien conservé leur religion et leur langue, c'est le fait de leur vigilance, de leur fierté et de leur courage. Les chefs, depuis les derniers vingt-cinq ans, ont donné des exemples dignes de servir de leçons aux générations futures. Ils se sont lancés dans la bataille sans considération de parti ou d'intérêts particuliers; ils ont renoncé à des postes très convoités pour ne pas trahir ou consentir de honteux compromis. Pour eux, l'âme de l'enfant, l'héritage des ancêtres pesaient plus dans la balance qu'un siège à la Magistrature, au Sénat, à la Chambre . . .

Dans son message aux congressistes, Son Eminence le cardinal Villeneuve rend un digne témoignage à ses dignes chevaliers du devoir:

"C'est maintenant que la poussière de certains combats s'est abattue, et que les épisodes accidentels de ces luttes sont oubliés, qu'il demeure de cette histoire de bientôt un quart de siècle de gratitude insolvable. Les noms de ses principaux ouvriers ne doivent point s'effacer.

"Les générations qui viennent apprendront peut-être les résultats extérieurs de cette oeuvre de défense constitutionnelle des droits du catholicisme et de la langue française en Ontario. Ils ne pourront se rendre compte de ce qu'il en a coûté ni du profit moral que la génération elle-même qui s'y est livrée en a tiré pour elle-même, en élévation d'idéal et en courage de vivre.

"L'heure n'est plus sans doute aux mêmes batailles, ni aux mêmes armes. Elle reste toutefois encore à la vigilance, à la fierté, au courage, dans la droiture et l'union.

"Il serait lamentable que des situations conquises en quelque sorte au fil de l'épée se perdent aux jours de paix par la désunion, l'indifférence, l'abaissement moral et le sentiment facile d'une fausse sécurité.

"Plus maintenant, les circonstances légitiment-elles le travail direct et à ciel ouvert, plus faut-il que les grandes vertus s'exercent qui relèvent les peuples et les groupements sociaux. Pour le bien de tout notre cher Canada, et en particulier de la province d'Ontario qui a été pendant trente ans ma province d'adoption, je souhaite cette magnanimité dans les desseins de cette force sereine, dans les efforts qui permettront à l'Association Canadienne-Française d'Education de parachever, sans aucune aigreur pour qui que ce soit, sans exclusivisme pour rien de ce qui est juste et raisonnable, son oeuvre de reconstruction sociale en même temps que de préservation de légitimes traditions catholico-françaises."

Ces paroles, tombées des lèvres du primat de l'Eglise canadienne, s'adressent avec non moins d'à-propos aux groupes minoritaires des autres provinces du Canada. Elles nous engagent, nous poussent à l'action. Nous de la Saskatchewan, devons nous en inspirer dans nos revendications: **jamais d'acrimonie, de sentiments d'aigreur, mais toujours de la vigilance, de la fierté et du courage.** Nous en avons besoin en face des lois antireligieuses et antifrançaises qui est notre partage malgré notre résistance pacifique mais inlassable.

Pour nous, plus que jamais, l'heure est à la vigilance, à la fierté, au courage. Le grand danger, pour les Franco-Canadiens de la Saskatchewan, c'est le système de l'école nationale. Tous les jours, de nouvelles machinations pour nous duper en faveur de la centralisation. Après nous avoir enlevé le privilège d'enseigner sous les livrées du Christ, d'exposer à la vue de notre jeunesse, sur les murs de l'école, l'emblème du divin Crucifié, on prépare actuellement les esprits à une politique qui réduirait à zéro le rôle et les responsabilités des parents dans la personne de leurs représentants, de leurs délégués, les commissaires d'écoles qui ne seraient plus que d'humbles valets de pied.

L'heure est à la vigilance pour découvrir les complots tramés contre notre idéal religieux, contre notre culture française, contre nos traditions catholico-françaises; l'heure est à la fierté qui s'affirme et se dresse devant l'agresseur qui nous cravache au visage "dans son rigide complexe de supériorité", par son mépris de notre génie et des droits constitutionnels; l'heure est au courage qui se réveille sous l'injustice, sous la pression de forces démoralisatrices et assimilatrices. Plus les puissances d'assimilation sont grandes et plus fortes doivent être nos puissances de réaction. Il faut absolument, si nous voulons tenir toujours, comme le font si bien nos compatriotes de l'Ontario, qu'un bon nombre de nos concitoyens de la Saskatchewan cessent de se gratter le blanc des yeux, de se croiser les bras ou de se tourner les pouces pendant que les autres se débattent avec toutes leurs énergies, et qu'ils s'embrigadent afin que la minorité française puisse présenter un front uni devant l'offensive.

Nos survivances religieuse et française nous en font un strict devoir.

Joseph VALOIS, O.M.I.

M. VAUTRIN DANS L'OUEST

QUEBEC. — M. Irénée Vautrin, ministre de la colonisation de la province de Québec, est en voyage dans l'Ouest. M. Vautrin est allé à Ottawa pour intéresser le gouvernement fédéral au plan adopté par le congrès de colonisation de Québec. Il est dans l'Ouest pour étudier sur place le système d'établissement des colons et des cultivateurs qui est en vogue dans les provinces des prairies.

A Ottawa, le ministre provincial de la colonisation de Québec a rencontré M. Gordon, qui a l'administration des secours au chômage.

L'opportunisme des gouvernements

S.S. Pie XI parle du malaise du monde à Mgr Schremps

CITE VATICANE. — Dans une audience à Mgr Schrembs, évêque de Cleveland, le Saint-Père a dit: Il n'est pas possible de s'attendre à une paix véritable tant que non seulement les particuliers, mais aussi les gouvernements n'auront pas compris qu'ils doivent traduire en actes quotidiens les principes de la saine morale. La plupart des gouvernements s'appuient sur l'opportunisme et vivent au jour le jour. Il en résulte une misère générale. A moins de fonder sur le roc de la politique et de l'économie chrétienne, on ne peut pas compter rendre la paix au monde.

Le Saint-Père a signalé le fléchissement du dollar des Etats-Unis et celui de la livre comme preuves du malaise du monde.

:::

Mgr Bourdel, vicaire général de Saskatoon

Nous apprenons avec plaisir que S. E. Mgr G. Murray, évêque de Saskatoon, vient de nommer vicaire général de son diocèse, Mgr J.-B. Bourdel, P.D., ancien curé de Prud'homme.

Mgr Bourdel est originaire du



diocèse de Nantes (France), où il a été ordonné prêtre en 1886. En 1904, il venait dans l'Ouest canadien et fondait la paroisse de Howell, dont le nom a été changé depuis en celui de Prud'homme. Il est le doyen du clergé du nouveau diocèse de Saskatoon.

ABOLITION DE LA COMMISSION DU SERVICE PUBLIC

Changement effectué à la session -- Plus de pouvoir pour le gouvernement -- Bureau d'un seul membre

Le droit de couper les salaires

REGINA. — Nous apprenons de bonne source l'abolition de la commission du Service Public telle qu'elle est constituée actuellement. Un bureau composé d'un seul membre la remplacera.

Ce changement s'effectuera à la prochaine session de la législature le 15 courant.

Il est bien entendu que, d'après les termes de la nouvelle loi, le gouvernement pourra mieux contrôler le service. Il aura le droit de diminuer les dépenses en réduisant les salaires et les services. Les opérations du service seront plutôt sous le contrôle direct du gouvernement et non pas tant sous une commission indépendante.

Il y aura une nouvelle méthode de nomination au service et le système d'examen écrit quoique pas tout à fait éliminé sera probablement bien moins en usage que sous la commission actuelle.

Il est fort probable que l'ancien personnel sera remercié.

:::

Administrateur fédéral

La proposition est soumise à Gardiner pour considération

OTTAWA. — En plus de l'assistance financière avancée à la Saskatchewan par le gouvernement fédéral, il est entendu qu'une proposition a été faite au premier ministre J. G. Gardiner à l'effet de nommer un représentant du département des finances pour administrer les fonds fédéraux dépensés dans la province à l'avenir.

Les détails du plan d'assistance n'ont pas encore été révélés mais un octroi d'urgence de $750,000 vient d'être télégraphié d'Ottawa pour aider au secours. M. Gardiner se dit satisfait.

:::

L'A. F.-U. se retire de la politique

SASKATOON.—L'Association des Fermiers-Unis, branche de la Saskatchewan, cesse d'être une organisation politique, à la suite d'un amendement à la constitution opéré lors du Congrès annuel de l'Association des Grain Growers qu'elle a remplacée. Les membres de l'Association des Fermiers-Unis de la province seront libres d'adhérer à n'importe quel parti politique. Cette association fermière s'est lancée dans l'arène politique lors de l'avènement à la présidence de M. Williams, aujourd'hui député C.C.F. à la législature.

Comme les Fermiers-Unis de l'Ontario ont retiré leur appui, en groupe fédéré, à la C.C.F. de même en Saskatchewan, l'association ne supportera aucun parti en tant qu'association.

:::

Réunion du fédéral et des provinces incertaine

OTTAWA. — Les premiers ministres provinciaux ne peuvent pas facilement s'entendre, à cause de leurs occupations respectives, pour une réunion à Ottawa dans le but de discuter la question des amendements à la constitution. Le premier ministre, R. B. Bennett déclare que c'est peu probable qu'ils s'assemblent cette année et ne peut pas encore fixer de date pour l'an prochain.

LE PAPE OFFICIE A UN MARIAGE



On voit ici Sa Sainteté le Pape Pie XI officiant à la cérémonie du mariage de son neveu Franco Ratti. La cérémonie, tenue dans le consistoire au Vatican, a été la première présidée depuis plusieurs années par le Pape.

MacDONALD ET LA PAIX MONDIALE

Le premier ministre de Grande-Bretagne demande de la bonne volonté

POSITION NAVALE

L'Angleterre suspend la construction de vaisseaux pour la cause du désarmement. Les hommes d'Etat devraient montrer davantage de la bonne volonté et un plus grand désir de la paix.

LONDRES. — Le premier ministre MacDonald a demandé à "une population intelligente" de seconder ses efforts en vue de la paix mondiale, lors de son premier discours après son retour de ses vacances en Amérique.

Il a pris la défense de la position navale de Grande-Bretagne en ces termes: La Grande-Bretagne aurait pu construire un plus grand nombre de navires (d'après les traités de Washington et de Londres), mais nous avons décidé d'attendre, afin de montrer l'exemple que peut donner une nation pour l'avancement de la cause du désarmement.

Le premier ministre demande aux hommes d'Etat de montrer davantage de la bonne volonté et un plus vif désir de la paix. Autrement, dit-il, le désarmement ne produira jamais de grands résultats.

L'orateur prend aussi la défense de la Société des Nations et dit qu'aucun pays ni groupe de pays ne doit être autorisé à inaugurer une politique dangereuse.

:::

CONFERENCE A PARIS LE 3 DECEMBRE

Conférence économique coloniale française — Un empire étroitement uni — Les producteurs de France et ceux des colonies — Pas de concurrence.

PARIS. — Le gouvernement français a fixé au 3 décembre l'ouverture de sa conférence économique coloniale; réplique de la conférence impériale de la Grande-Bretagne.

Un vaste empire étroitement uni de cent millions d'âmes sera l'objectif de cette conférence. Celle-ci s'efforcera de rattacher la mère-patrie et ses colonies dans un seul système économique étanche.

Toutefois, la conférence sera essentiellement économique. En juillet 1932, le commerce étranger français était de 5,000,000,000 francs. En juillet 1933, il tomba à 4,500,000,000 francs et en juillet 1934, il n'atteignait plus que 3,000,000,000 francs.

Ainsi donc, la France, qui cherche depuis un an le moyen de resserrer les relations entre elles et ses colonies, s'efforcera au cours de la prochaine conférence de coordonner l'échange des produits coloniaux contre les produits manufacturés en France.

La principale pierre d'achoppement dans cette voie est le fait que les producteurs de vins et de blé français ne veulent souffrir aucune concurrence de la part des colonies.

:::

M. Lapointe est de retour

QUEBEC. — M. Ernest Lapointe, ancien ministre de la justice dans le cabinet King, est arrivé à Québec le 25 octobre après un séjour d'un mois en Europe. Un groupe de libéraux sont venus lui souhaiter la bienvenue.

M. Lapointe a dit qu'il avait passé la plus grande partie de son temps à Londres. Il s'est rendu à Paris pour assister aux funérailles de M. Barthou. Il a aussi annoncé que M. King, avec qui il a voyagé, était à Londres, où loin de se reposer comme il l'avait annoncé ici, il était fort occupé.

M. Lapointe n'a pas dévoilé la nature de son voyage. Il a déclaré cependant que ce voyage n'avait rien d'officiel.

:::

Le plus beau monument

Dans notre éditorial du 31 octobre, sur les événements du Mexique où la persécution religieuse fait rage, nous affirmions que le gouvernement, par ses édits contre Dieu et sa doctrine sectaire, sapait les bases de son autorité, puisque, seule, la croyance en l'Etre suprême, de qui découle toute autorité terrestre, est capable de plier la volonté des masses aux ordonnances des pouvoirs civils qui président aux destinées des Etats et des Empires.

Les doctrinaires de l'école sans-Dieu, de l'école nationale, poursuivent le même travail de désintégration morale; ils déposent dans l'âme juvénile des ferments de discorde, d'insoumission qui ébranleront les trônes et feront sauter comme des coquilles de noix les pouvoirs établis.

"America", périodique catholique des Etats-Unis, écrivait, le 8 septembre, que "Le plus beau monument jamais érigé à la gloire de Dieu en aucun pays est le système des écoles catholiques des Etats-Unis. Il constitue la plus grande force, en ce pays, contre les incursions du communisme et toute forme de rébellion qui nie le véritable pouvoir de l'Etat. Car — c'est un fait et non simplement l'expression d'une pensée — le seul système éducatif, dans ce pays, qui enseigne que l'autorité de l'Etat vient de Dieu, et que, lorsqu'elle commande raisonnablement, elle doit être obéie comme étant l'expression de la volonté divine, est le système d'école catholique.

"Les hommes qui démoliraient l'école catholique abattraient du même coup les pilliers qui soutiennent l'Etat. D'où, les parents, qui envoient leurs enfants aux écoles non-catholiques, sans autorisation légitime, manquent sérieusement à leur devoir envers la jeunesse et l'Etat."

Cette doctrine, la vraie doctrine de l'Eglise catholique, explique la résistance obstinée et unanime des catholiques de toutes races contre l'enseignement neutre. — J.V.

L'affaire Stevens -- Bennett

La lettre de démission -- Lettre de M. Bennett -- Explication du ministre du Commerce et de l'Industrie

LA LETTRE DE DEMISSION

Cher Premier Ministre:

"J'ai réfléchi beaucoup depuis hier sur vos observations et j'en suis venu, à regret, à la conclusion qu'il m'est impossible d'accepter votre point de vue et, en conséquence, je ne puis que vous offrir ma démission comme membre de votre cabinet et vous remettre mon portefeuille comme ministre de l'Industrie et du Commerce dans votre gouvernement.

"De plus, à cause de votre déclaration d'hier à l'effet que la commission royale faisant enquête sur les écarts des prix et l'achat en masse était créée par le gouvernement et que son président devrait, en tout temps, agir en harmonie avec le gouvernement, je vous offre aussi ma démission comme président de cette commission, vous laissant ainsi libre de nommer un président que vous penserez être plus d'accord avec vos idées et celles de votre gouvernement.

"Je ne vois aucune utilité à de longues explications car je comprends que votre attitude, motivée par les représentations de M. Burton, de la compagnie Simpson, est absolument la même que celle que vous aviez prise en janvier dernier, sur les représentations de la compagnie T. Eaton, après mon discours de Toronto. Je me contenterai donc de vous inclure ma démission que je vous ai présentée alors et que vous m'aviez demandé de reconsidérer ainsi qu'une copie de la lettre que je vous avais envoyée alors.

"Je ne puis qu'ajouter que, depuis, j'ai toujours, au meilleur de ma connaisance, rempli mon devoir comme président du comité d'enquête, lequel comité fut formé sur votre propre suggestion en Chambre.

"Avec le concours d'experts, j'ai dévoilé beaucoup d'autres faits qui seront soumis à l'enquête, cet automne, et j'espère que l'homme que vous désignerez pour me remplacer verra à ce que ces faits soient soumis à l'étude du comité.

"Je suis convaincu que, si la chose se fait, le comité suggèrera des remèdes aux choses dont on se plaint et que le gouvernement adoptera des mesures rémédiatrices à la prochaine session.

"Il m'est inutile de vous dire que je regrette les circonstances qui ont nécessité mon attitude présente.

Votre tout dévoué.

H. H. STEVENS.

LETTRE DE M. BENNETT

La communication du premier ministre était longue. M. Bennett y étudiait toute la situation, depuis le mois de janvier. A la suite de l'entretien qu'il avait eu après le discours de Toronto, le premier ministre avait demandé à M. Stevens de lui préparer un mémoire indiquant le pouvoir que devrait avoir un comité parlementaire qui songeait alors à faire une enquête sur la situation. Le comité fut nommé et commença son travail, le terminant par une recommandation qui le constituerait en commission royale afin de pouvoir continuer l'enquête durant les vacances du parlement.

"A la fin de juillet ou au commencement d'août, vous quittiez Ottawa pour visiter la Colombie anglaise, écrit M. Bennett. Avant votre arrivée à Winnipeg, je recevais une communication indiquant qu'un pamphlet, que vous auriez publié, avait été envoyé à certains journaux et à d'autres personnes. Cette tablette contenait des déclarations que certaines entreprises canadiennes considéraient injustes et inéquitables.

"Je vous téléphonai à Winnipeg et vous m'avisates que le pamphlet n'avait pas été destiné à la circulation mais qu'il constituait le compte-rendu d'un discours que vous aviez prononcé au cercle d'étude dont vous fites mention dans votre lettre. Après enquête, je m'assurai que l'opuscule avait été revisé par M. Muir du Bureau de la Statistique, qu'il vous avait été soumis et que vous l'aviez approuvé avec certaines corrections légères. Vous remarquerez que le ton du livret fait allusion aux "lecteurs" et non aux "auditeurs" du discours.

"A la suite de mon enquête et de l'analyse du pamphlet, je tentai d'empêcher qu'il soit mis davantage en circulation. Je le fis pour deux raisons:

LES DEUX RAISONS

1. Il n'est pas bon, d'une manière fondamentale, que le président d'un comité choisi et d'une commission royale, qu'il soit membre du gouvernement ou non, étudie publiquement les procédures du co-

(Suite à la page 2)

BRIEVETES

Le rétablissement entier des salaires

WASHINGTON. — Le président Roosevelt recommandera le rétablissement entier des salaires des employés du gouvernement pour le premier juillet. Le président a fait cette déclaration à la conférence semi-hebdomadaire aux journalistes.

:::

Chef assassiné

MADRID. — Des terroristes ont assassiné Cruz Areno, un des directeurs du parti nationaliste.

:::

Typhon

TOKYO. — Les eaux, poussées par un typhon, inondèrent 15,000 maisons. Il y a peu de dommages et aucune perte de vie.

:::

250 morts

SAIGNON, (Indo-Chine française.) — Un typhon désastreux qui balaya la côte d'Annam coûta la vie à au moins 250 personnes.

L'affaire Stevens. . .

(Suite de la 1ère page)

mité avant que les témoignages aient été complétés et qu'un rapport à ce sujet ait été fait par la commission royale, surtout à cause du réglement qui empêche les membres de la Chambre des Communes de discuter les procédures en Chambre avant la réception des rapports définitifs de ses comités. Les conclusions ou les jugements ne doivent pas être prononcés avant la fin des témoignages et des plaidoyers qui en découlent.

"2. On m'a fait des représentations à l'effet que les déclarations contenues dans le pamphlet variaient des témoignages donnés devant le comité parlementaire et de fait, étaient sans fondement. La circulation de telles déclarations était nuisible non seulement aux individus et aux institutions commerciales affectés mais à vous-même. Elle était de nature à nuire au travail efficace de la commission et à la cause que vous avez tant à eoeur.

"Je crois que vous conviendrez que la circulation d'un opuscule eontenant des déelarations fausses est eontraire à tous les principes de la justice britannique. En mettant au pilori vos concitoyens au tribunal de l'opinion publique sur la foree de déclarations non appuyées par les faits recueillis par la commission, vous placiez la commission, aussi bien que vous-même et vos collégues, dans une position des plus difficiles.

Rappelant la gravité d'un ministre de cabinet qui exprime son opinion "au sujet de la solvabilité ou de l'insolvabilité des eompagnies ou des personnes, ou au sujet de la valeur ou du manque de valeur des propriétés des autres", le premier ministre déelare qu'il est impossible de justifier "la publication et la cireulation de faux jugements portés par un ministre de la Couronne, de nature à détruire la réputation ou la propriété de tout citoyen du pays".

Le Cabinet fut unanime à demander que M. Stevens donne des explieations, quand la commission reprendrait ses séances, sur l'origine de l'opuscule et "qu'il exprime ses regrets pour le tort que de telles déclarations tendancieuses auraient pu causer à la réputation de tout individu ou de tout commerce", et pour qu'il indique aussi que la commission donnerait à tous eeux qui se plaignent, toute l'oecasion possible de réfuter les fausses déclarations.

"La question fut étudiée par vos eollègues d'une façon que j'ai considérée des plus amicales et nous en sommes venus à la conclusion, si j'ai bien compris, dit le premier ministre, que nous remettrions toujours l'affaire à aujourd'hui pour l'étudier davantage. Sans autre discussion ou considération, vous avez remis votre démission, déclarant que vous trouviez impossible d'accepter le point de vue de mes eollègues et de moi-même.

"En plus de la responsabilité qui incombe aux membres du gouvernement et à laquelle j'ai fait allusion, la question du code d'éthique est sans doute compliquée et comme on a beaucoup parlé de l'éthique commerciale, je ne puis penser autrement qu'il est du devoir de tout membre d'un gouvernement qui est responsable de la publication et de la circulation d'un pamphlet contenant des déclarations inexactes, de profiter de la première occasion pour eorriger ou pour retirer de telles déclarations, en les accompagnant d'une expression de regrets appropriée.

"J'ai vu votre lettre à mes collègues. Vous ne comprenez pas bien ce qui a été dit hier au sujet des devoir du président d'une commission royale qui est membre du gouvernement au pouvoir.

"Mes collégues et moi-même vous avons dit clairement qu'un ministre de la Couronne, même s'il est président d'un comité ou d'une commission, est sensé parlé au nom du gouvernement et qu'on ne saurait s'éloigner imprudemment du principe de la solidarité ministérielle.

"En traitant de questions du programme ministériel, un ministre de la Couronne doit voir à ce que ses déclarations publiques représentent l'opinion du gouvernement dont il fait partie.

ENQUETE JUSQU'AU BOUT

"Je note que vous avez remis votre démission eomme président de la Commission, mais une telle démission ne vous empêchera pas de demeurer membre de la eommission ni de faire connaître les témoins que vous désirez appeler devant la commission, ni d'obtenir d'eux les témoignages que vous prétendez être disponibles.

"Puis-je ajouter que le gouvernement se propose de mener l'enquête jusqu'au bout et par toutes les methodes convenables. Toute preuve matérielle doit être disponible si la commission le requiert afin de lui permettre de s'acquitter de ses fonctions et de faire un rapport."

Le premier ministre termine sa communication en rendant hommage au zéle et à la conscience de M. Stevens comme ministre et en exprimant son regret que M. Stevens décide de démissionner "plutôt que de suivre la ligne de conduite suggérée par mes collégues et moi-même."

ATTITUDE DE STEVENS

A la suite de sa démission maintenant offieielle, de la présidence du comité d'enquête sur l'achat en masse et les écart des prix, et eomme ministre du Commeree et de l'Industrie dans le eabinet fédéral, l'honorable H. H. Stevens a déclaré qu'il continuerait à siéger à l'enquête et qu'il eontinuerait "sa campagne contre les abus du capitalisme".

Libéré de la responsabilité ministérielle, M. Stevens prétend qu'il sera plus apte à se consacrer "à la eause que j'ai embrassée". "Je n'ai pas l'intention, a-t-il dit, d'abandonner ma eampagne en faveur du redressement des abus dans les domaines industriels et agricoles".

En fin de semaine, depuis que la nouvelle officielle de sa démission a été eonnue, M. Stevens dit qu'il a reçu des milliers de messages de félicitations de conservateurs.

Comme on lui demandait s'il avait reçu la lettre de M. Bennett, acceptant sa démission, M. Stevens a répondu: "Bien qu'elle ait été écrite vendredi le 26, je ne l'ai reçue que samedi soir, le 27. Quand le temps viendra, je répondrai, comme il convient, à cette lettre, dont je refuterai les accusations en me basant sur des faits".

"Jusqu'à maintenant, j'ai toujours refusé de dire quoi que ce soit sur mes relations avec le Cabinet comme sur ce qui s'est passé au cours de la séance du cabinet jeudi dernier. D'autres membres du cabinet de M. Bennett, cependant, ont donné des informations d'une certaine façon

"Je combattrai jusqu'au bout les méthodes d'affaires injustes"

C'est la déclaration que M. Hougham met dans la bouche de M. Stevens -- Effort concerté pour le discréditer -- L'Association conservatrice de Glengarry désapprouve le gouvernement

TORONTO. — Dans un discours à une association torontonienne d'épiciers détaillants, M. George Hougham, secrétaire du groupement, dit des "Retail Merchants of Canada", a dit que M. H. H. Stèvens, le ministre démissionnaire, lui a déelaré, à Ottawa, dimanche: "Je eombattrai jusqu'au bout les méthodes d'affaires injustes.

Il y a lieu de prévoir, a continué M. Hougham, un effort concerté pour discréditer M. Stevens. On l'aecusera d'avoir dirigé arbitrairement l'enquête du eomité qu'il présidait. Pendant des années, l'association des "Retail Merchants of Canada" a vainement demandé une enquête sur des méthodes rapidement démoralisantes qui étaient appliquées à la distribution des marchandises dans le pays. Mais un jour, M. Stevens, un ancien épicier, nous a entendus et a compris qu'il y avait lieu d'étudier nos demandes.

Le cabinet Bennett blâmé

ALEXANDRIE, Ont. — Réunie en congrès annuel, l'assoeiation conservatrice de Glengarry a décidé de déclarer qu'elle déplore la démission de M. H. H. Stevens eomme ministre du commerce et qu'elle désapprouve le gouvernement d'avoir aceepté cette démission. L'association, ajoute-t-elle à cette déclaration, approuve eordialement tout ce que M. Stevens a fait cette année pendant qu'il était ministre, parce qu'elle eroit qu'il a agi dans l'intérêt supérieur du peuple eanadien tout entier.

apte à donner un faux point de vue de la situation et qui ne me fait pas justice.

"Je ne veux pas discuter ce qui s'est passé jeudi. Je suis libre maintenant de déclarer que j'ai démissionné.

"Les journaux ont dit, apparemment sur des informations données par le gouvernement, que ma démission avait été motivée par la eritique des déclarations que j'avais faites dans le maintenant fameux pamphlet. Voici les faits: ce pamphlet était le compte rendu d'un diseours prononcé à une assemblée du Study Club, où il y avait à peu prés 50 députés conservateurs. Je leur ai parlé avec franchise, mais sans étude préalable et sans texte.

"Ce club a l'habitude de faire publier tous les discours qui y sont prononeés et d'en faire distribuer une copie aux membres. C'est ce qui fut fait avec mon discours. Seulement, des membres me firent l'honneur de me demander un grand nombre de copies pour qu'ils les distribuent à leurs amis. J'ai refusé. Quelques jours aprés, on me soumit un résumé de mon discours et j'y fis quelques eorrections. J'étais sous l'impression que le discours serait miméographié, comme on faisait pour les autres, et distribué aux membres du club seulement.

"Je ne me plains pas ni ne désire placer la responsabilité de ce qui est arrivé sur d'autres, mais je dis que je ne savais pas que mon discours devait être publié et distribué au public.

"Le 5 août, en arrivant à Winnipeg, je reçus un message téléphonique de longue distanee du premier ministre, l'hon M. Bennett. Il n'y a pas de secret: tous les journaux ont répété la chose. Je ne dirai pas ce que fut la conversation, mais M. Bennett me parut bien satisfait des explications que je lui donnai.

"Depuis ce jour, jusqu'à la séance de jeudi, je n'avais pas entendu parler de l'incident de la part du premier ministre ni d'aucun autre ministre du cabinet. Je ne dirai pas ce qui s'est passé. Je veux reprendre un peu, aux déclarations émanant du gouvernement qui ont été reproduites dans les journaux.

"1) Je nie catégoriquement l'accusation que j'ai rendu un verdict avant d'entendre la eause, dans mes déelarations publiques. Ceux qui disent cela oublient que nous faisions enquête sur le systéme économique, à savoir: notre systéme de distribution commereiale au Canada. La chose est claire: le comité était chargé d'étudier les méthodes pratiques et tendanees de la distribution commereiale en ce pays.

"2) Aueune aceusation n'est portée eontre une eompagnie, ni eontre une personne à l'enquète. Ceux qui y témoignent le font pour donner des informations sur leurs méthodes de eommeree ou pour expliquer la structure finaneiére de leurs entreprises.

"Quand j'ai parlé, le 15 janvier, à Toronto, j'ai parlé d'une façon générale des méthodes des grands magasins à rayons. Je n'ai mentionné aucun nom. Immédiatement les maisons T. Eaton et Robert Simpson se sont plaintes que je n'avais pas assez spéeifié. Par la suite, lorsque l'occasion s'en présenta, devant des auditoires d'hommes d'affaires, j'ai nommé les maisons, pour m'expliquer et maintenant elles se plaignent que eela n'était pas juste.

"On m'aceuse aussi d'avoir dénoneé des maisons qui n'avaient pas encore eu l'avantage de se diseulper devant l'enquête. On dit qu'en particulier les deux maisons T. Eaton et Robert Simpson n'ont pas eneore eu le privilége de se défendre devant le comité. C'est absolument faux. J'ai donné des instructions pour qu'elles soient invitées à venir se faire entendre devant le comité. Elles ont été invitées verbalement d'abord et ensuite par lettre et par télégramme. Elles n'ont pas accepté l'invitation.

'On dit aussi qu'en dénonçant les méthodes de eertaines maisons j'ai fait en sorte que le publie voit d'un mauvais oeil toutes les maisons d'affaires. Eneore ici, je nie l'aecusation. En plusieurs oecasions, dans presque tous mes diseours, j'ai rendu hommage aux hommes d'affaires du Canada. J'ai dit, en somme, qu'ils étaient respectables, honnêtes et désireux de rendre justice à leurs employés comme au public.

"J'ai dit, cependant, que certaines grandes maisons faisaient exception et se montraient impitoyables pour leurs employés ou les employés des compagnies avec qui ils faisaient affaire. C'est pour ces maisons-là que j'ai fait appel à l'appui de l'opinion populaire en faveur des mesures que le gouvernement prendrait pour redresser ces abus.

"Pour vous montrer eombien il était néeessaire d'agir ainsi je vous dirai que je n'ai jamais fait un discours dans une assemblée qu'un grand nombre de mes auditeurs ne m'aient avoué qu'ils ignoraient qu'il existât un tel état de chose.

"Je suis mis en cause parce que j'ai fait une supposée injustice à de grosses maisons d'affaires. Je nie que je leur ai fait injustiee. Si ces maisons ne s'appliquent pas à redresser les abus soeiaux et économiques qui découlent de leurs méthodes, alors elles doivent accepter l'entière responsabilité des conséquenees sociales et économiques de leur eonduite.

"On me reproche aussi d'avoir déclaré, alors que j'étais ministre de la Couronne, que je n'aurais de repos tant que je n'aurais pas fait mon possible pour redresser ces abus. Tout homme, conscient de ses responsabilités, a le droit de déclarer publiquement qu'il finira une tâche commencée et c'est ce que j'ai fait.

"Je sais qu'un homme, malgré toute sa bonne volonté, ne pourrait pas continuer à remplir les fonctions de président d'une commission à moins que le gouvernement, dont il fait partie, ne lui accorde son appui. Quand le temps sera venu de débattre cette question à la Chambre je serai prêt à donner des explications en détail.

Stevens répond à Bennett

Critiques irritantes -- Objet continuel de blâme -- "C'est pour les milliers de personnes qui souffrent que j'ai lutté" -- 'J'ai sous la main les preuves certaines de ce que j'ai dit" -- Le "pamphlet"

OTTAWA. — On vient de rendre publie la réponse de M. H. H. Stevens à la dernière lettre que lui avait adressée le premier ministre, M. R. B. Bennett. Cette lettre de M. Bennett eomportait l'aeeeptation de la démission de M. Stevens en tant que ministre de l'Industrie et du Commeree et en tant que président de l'enquête sur les prix élevés.

REPONSE DE M. STEVENS

Voici le texte de la réponse de M. Stevens:

"Mon cher premier ministre,

"Votre lettre du 26 octobre comportant l'aeeeptation de ma démission m'a été remise à mon domicile par votre messager spécial, à 4h. 30 samedi aprés-midi, le 27 oetobre.

"Dans votre lettre, vous tentez d'établir que dans l'aeeomplissement de ma tâche, en tant que président de l'enquête sur "les écarts de prix et l'achat en masse", j'ai eu l'entier appui de mes eollégues du eabinet. Vous savez, Monsieur, que ça n'est pas la vérité.

"Dès l'instant où le eomité d'enquête s'est organisé, à la suite de mon discours du 15 janvier dernier, à Toronto, presque quotidiennement et tout au long de la durée de la dernière session, j'ai été l'objet de eritiques irritantes. Tel jour, il s'agissait de mes procédés en tant que président; le lendemain, de la façon dont les témoins étaient traités, particulièrement de la façon dont avaient été traités Stanley MacLean, de la Canada Packers, ainsi que les chefs de l'Imperial Tobacco.

"De plus, la question du eoût m'était eonstamment jetée à la face, et, du commencement à la fin, l'un de vos principaux (senior) collégues n'a cessé de me chanter ce refrain en ton mineur: "Qu'est-ee que vous y pouvez après tout?"

OBJET CONTINUEL DE BLAME

Du fait que j'ai refusé de me laisser influencer par ces pernicieuses immixtions, vous affirmez qu'il prouve que j'avais earte blanche. Par respect pour l'élémentaire vérité, je dois protester contre votre assertion. Au eontraire, j'ai été continuellement l'objet de blâmes qui venaient presque uniquement d'un petit groupe de ministres qui, avec vous, se servent maintenant du "pamphlet" eomme d'un suprême prétexte pour m'attaquer injustifiablement au titre de président de la eommission et de ministre de la Couronne.

Vous dites que vous regrettez que je n'aie pas suivi la ligne de eonduite que vous suggériez. Il est toujours juste de réparer une injustiee. Nul n'est plus prêt que moi à le faire. Mais si j'avais agi comme vous le suggériez, je me serais empêché d'être un élément utile dans la tâche que je m'étais donnée, et j'aurais manqué à ee que je crois un devoir imposé par la vérité et l'intérêt public. En somme, c'eût été me rendre sans eondition à ees intérêts dont les méthodes d'affaires sont, je pense, la cause d'une souffranee inouïe pour la population agrieole et industrielle du pays.

"Il m'eût été faeile de garder mon siége dans le eabinet, en faisant les exeuses que vous suggériez mais j'estime qu'il est de mon devoir de eonserver ma liberté d'aetion et le sens de mes obligations envers le public du Canada plutôt que de rester simplement en plaee.

'Ce ne sont pas là les seuls motifs qui m'ont déterminé à vous offrir ma démission; il y a aussi les eonditions intolérables qui m'ont été faites dans l'aecomplissement de ma tâche en tant que président de la eommission d'enquête et en tant que ministre de la Couronne.

PAS UN SEMBLANT DE PREUVE

"Votre insinuation à peine voilée que j'ai manqué délibérément de sincérité m'atteint profondément. A ce sujet, vous fondez votre jugement sur les représentations de quelqu'un que vous évitez de nommer dans votre communication. Vous n'avez pas non plus offert un semblant de preuve à l'appui de votre insinuation. Dans une conversation, mais non dans votre lettre, vous m'avez dit que vous appuyiez votre théorie sur des représentations que vous a faites au début d'août dernier M. C. L. Burton, ehef de la Simpson's Company Limited. Vous avez, de plus, dit qu'il vous avait communiqué des documents étayant ses assertions. La courtoisie n'exigeait-elle pas que vous me eommunicassiez ces documents pour que j'y réponde?

De plus, vous ne m'avez jamais reparlé de cette affaire, du 4 août à jeudi dernier, ce qui me paraît encore une fois une singulière façon d'agir à l'égard d'un collégue.

J'ai fait mes déclarations afin de renseigner le public canadien sur les abus soeiaux et économiques, qui d'aprés l'étude que j'ai faite de leurs causes, sont dus, pour une bonne part, je le crois, aux pratiques de certaines grandes entreprises de vente.

PREUVES CERTAINES

J'ai sous la main les preuves certaines de ce que j'ai dit, mais je préfère les discuter en détail dans les réunions publiques et sur le parquet du parlement.

Quant à la justification de l'attitude que j'ai prise eomme président du eomité d'enquête sur les prix élevés, Je préfère m'en rapporter au jugement du public, dont je continue à respecter l'opinion.

Mais, Monsieur, pourquoi cette aversion à discuter cette affaire?

(Suite à la page 3)

LE PATRIOTE de l'Ouest
Publié par Le Patriote Publishing Cie Ltée
à Prince-Albert, Sask.
Directeur: J. VALOIS, o.m.i.
Gérant: L. Bussière, o.m.i.

LE SEUL JOURNAL FRANCAIS DE LA SASKATCHEWAN

Organe des Catholiques de langue française du Nord-Ouest

Le "Patriote" est lu chaque semaine par plus de 30,000 personnes

BUREAU: 1303, 4ème Avenue Ouest
Prince-Albert, Saskatchewan
TELEPHONE 2964

ABONNEMENT
Un an, Canada $2.00
" " Etats-Unis $2.50
" " Europe $2.50

Annonces Classées

Le paiement doit toujours accompagner la copie de l'annonce; sinon elle ne sera pas insérée. Minimum, 50 sous par insertion
TARIF: .... 2 sous par mot

A VENDRE

MACHINE A ECRIRE (typewriter)
A échanger ou à vendre
un peu usagée mais en très bonne condition. Caractères anglais, utile pour faire les comptes. S'adressez au Patriote.

UN "ROTOSPEED" à imprimer avec papier stencil. Machine usagée, mais en bonne condition. Bien utile pour typographier quelques centaines de feuilles. S'adresser "Le Patriote"

A VENDRE—Un cours d'affaires par correspondance tel qu'annoncé par le Dominion Businesse College de Winnipeg.

UN COURS d'affaires suivi au Succes Business College de Prince-Albert. Adresser "Le Patriote"

INSTITUTEUR DEMANDE

La commission scolaire du district de Hoey No 3681 acceptera des applications pour un instituteur d'expérience, bilingue et de première classe un homme préféré, pour enseigner les grades 6 à 10 inclusivement. Commencera le 7 janv. 1395. Maison meublée. Donnez références et mentionnez salaire désiré dans première lettre. Applications devant être faites pas plus tard que 15 nov. L.-A. Boileau, sec,trés., Hoey, Sask.

INSTITUTRICE DEMANDEE

On demande pour le district scolaire "Ferland", No 3409, une institutrice, bilingue et catholique, ayant certificat de première ou deuxième classe, avec expérience si possible, salaire $400 pour année scolaire, la moitié comptant, balance sur billet provisoire, ouverture de la classe vers le 15 janvier 1935. Pour tout renseignement s'adresser à Ecole Ferland 3409, Ferland, Sask.

ON DEMANDE

JEUNE HOMME connaissant travail de la ferme. Emploi permanent. Centre canadien. Deux milles de l'église. S'adresser au 'Patriote de l'Ouest, boîte 5.

MENAGERE canadienne âgée de 45 à 50 ans pour faire l'ouvrage de la maison dans une belle place près du village. S'adresser F. Blanchette, Courval, Sask.

Vers l'avenir

Le huitième congrès des Canadient français d'Ontario est terminé --Un grand succès -- Beaucoup de travail accompli -- Réformes scolaires -- Autres problèmes -- Les saints patrons et la devise de l'Association d'Education.

(LE DROIT)

Béni par le Souverain Pontife, par S. E. le cardinal Villeneuve et par S. Exc. Monseigneur l'archevêque, honoré par la présence de plusieurs évêques, de ministres, de sénateurs et de députés, suivi avec une attention soutenue par de nombreux membres du clergé et par plusieurs centaines de représentants des pères de famille franco-ontariens, le huitième congrès des Canadiens français d'Ontario a remporté le succès que ses organisateurs en attendaient. Les congressistes se sont séparés, heureux des tâches accomplies, convaincus de maintenir leur Association d'Education plus forte que jamais, résolus de travailler avec ardeur et dans l'union au triomphe de toutes les causes nationales qui réclament leur concours.

Le problème de l'instruction de nos enfants a toujours été au premier plan de nos congrès. Après avoir lutté contre des règlements persécuteurs et obtenu une bonne mesure de justice, les Franco-Ontariens doivent aujourd'hui profiter des meilleures dispositions du ministère de l'Instruction publique et apporter aux programmes actuels les améliorations qu'ils jugent opportunes et même nécessaires. C'est pourquoi un mémoire élaboré et constructif a été présenté sur les avantages et les lacunes du système scolaire actuel, mémoire basé sur les principes généraux suivants:

1) Tout le long des cours primaire, secondaire et universitaire de ce système, la langue française doit être et rester la langue d'enseignement de toutes les matières au programme.

2) Les manuels à l'usage de nos élèves et les méthodes employées par les professeurs doivent être de facture, d'inspiration et de pensée françaises.

3) Jamais l'étude et l'usage des langues secondes, anglaise ou autres, ne doivent prédominer ceux de la langue maternelle.

4) L'enfant ne doit pas commencer à apprendre la langue seconde avant l'âge de neuf à dix ans, conformément à la pratique suivie dans les pays bilingues où l'on n'a pas encore perdu de vue la fin primordiale de l'école, qui consiste à assurer, avant tout, le développement intellectuel de l'élève.

5) En raison du caractère bilingue de notre pays, nous devons donner à l'étude de la langue anglaise tout le soin requis par les circonstances de temps et de lieux dans lesquelles nous vivons.

6) Nos écoles primaires et secondaires tout particulièrement, ne doivent être confiées qu'à des instituteurs et institutrices de notre langue et de notre mentalité. Tout au plus, peut-on admettre que l'enseignement de la langue anglaise soit donné, aux cours supérieurs, par des professeurs de langue anglaise.

7) Nos écoles doivent recevoir de l'Etat les mêmes avantages que les autres écoles officielles.

Personne n'a mis en doute la vérité de ces principes. Aussi ne devra-t-on jamais les perdre de vue lorsqu'il s'agira d'améliorer nos programmes et nos méthodes. Qu'il y ait encore du chemin à faire avant de les mettre en pratique, c'est évident. Qu'il soit possible de les faire respecter, nous le croyons, à condition que tous se laissent guider par eux et dirigent leurs efforts dans le même sens. Le Dr Hurtubise l'a fort bien dit: nous entrons dans une ère pédagogique. Il s'agit de faire triompher, dans la paix et l'harmonie, le bon sens pédagogique. Mettons de côté l'esprit de défaitisme, ne nous avouons pas vaincus avant d'avoir tenté un effort, soyons convaincus que les pères de famille franco-ontariens ont un mot à dire dans l'orientation intellectuelle de leurs écoles, et nous réussirons à faire de nos écoles ce qu'elles doivent être, c'est-à-dire d'ardents foyers de culture française.

A l'étude du système scolaire, le congrès a joint celle des bibliothèques scolaires, des oeuvres postscolaires, de la répartition des taxes, du sous-article (f) à l'article 44 de la loi des écoles séparées, qui permet aux inspecteurs de retenir les fonds destinés au fonctionnement des écoles.

Le congrès s'est occupé aussi de la question du travail féminin, des jeunes chômeurs, de la colonisation, de la presse quotidienne et hebdomadaire franco-ontarienne, de la nomination d'agronomes de langue française dans Kent et Essex, à Sturgeon Falls, dans les comtés de Stormont et de Glengarry; dans le Nouvel Ontario, de la nomination d'un juge franco-ontarien à la Cour Suprême d'Ontario et dans plusieurs cours de comté, etc.

Il a aussi réitéré son entière confiance dans l'Association d'Education, demandé que toutes les réclamations d'ordre scolaire et national passent par les mains de cette association, et que toutes les paroisses contribuent généreusement au maintien de cet organisme, lors de la Journée de l'Association qui se tiendra dimanche prochain. M. l'abbé Côté, de Chelmsford, a traduit le sentiment général lorsqu'il a dit, en parlant de l'Association: "Que tous, prêtres, pédagogues, ministres, sénateurs, députés, inspecteurs d'école, soient attentifs à ses ordres et prêts à répondre à son appel. C'est en remplissant ces deux conditions que nous atteindrons aux destinées glorieuses que la divine Providence nous a réservées."

M. le Dr Rochon, de Clarence Creek, succède à M. l'abbé Raymond comme président général de l'Association d'Education. Celui-ci avait pendant de longues années, donné de nombreuses preuves de son inaltérable dévouement. Le nouveau président est aussi un vétéran de l'Association. Longtemps président régional, il s'est montre d'une activité et d'un désintéressement exemplaires. En sa personne, l'Asociation aura un président zélé, prudent, et animé d'un patriotisme à toute épreuve.

M. le Dr Damien St-Pierre a été également mis en nomination à la présidence de l'Association. L'oeuvre du Dr St-Pierre, particulièrement dans la région de l'ouest de l'Ontario, est connue de tous. Il a sacrifié son temps, son argent, ses talents au service de ses compatriotes; il a constamment travaillé et souffert pour les siens. Ceux qui auraient aimé le voir accéder à la présidence ne s'étaient pas trompés d'adresse. Mais le Dr St-Pierre, afin d'assurer l'unanimité de l'assemblée, n'a pas voulu que l'on insiste et il a cédé sa place. Ainsi, il aura fait un nouveau sacrifice et donné une nouvelle preuve d'un patriotisme sincère et désintéressé.

Avant de se séparer, les congressistes ont choisi les Saints Martyrs Canadiens comme patrons de l'Association d'Education et comme devise "Depositum custodi — J'ai gardé le dépôt". En suivant les traces héroïques de leurs saints patrons et en restant fidèles à leur nouvelle devise, les Franco-Ontariens s'assureront des bénédictions divines et d'un avenir glorieux.

Charles GAUTIER.



Vue générale des funérailles de Raymond Poincaré, le fameux homme d'Etat français et ancien Président de sa République. Les rues de Paris étaient bordées de soldats et d'une foule compacte qui se pressait tout le long du parcours du cortège.

Question de l'anglais dans l'Ile de Malte

ROME. — La décision du gouvernement anglais de rendre obligatoire l'enseignement de l'anglais au lieu de l'italien dans les écoles élémentaires de l'île de Malte, est étudiée par 320 sénateurs italiens. Ils ont demandé au premier ministre Mussolini, qui est aussi ministre des Affaires étrangères, l'opinion du gouvernement là-dessus.

L'île de Malte, regardé comme une importante base navale de la Méditerrannée, a été annexée à l'Angleterre en 1814. Bien que l'italien et l'anglais y soient reconnus comme langues officielles, seuls l'anglais et le maltais peuvent être enseignés dans les écoles élémentaires.

Réforme de la Constitution

Discours de M. Duranleau

Nous détachons quelques extraits d'un discours prononcé récemment à Toronto par M. Duranleau, ministre de la marine. Ces quelques passages ont trait aux réformes à la Constitution canadienne que projettent les gouvernements du Canada lors de la prochaine Conférence interprovinciale.

"Cette théorie du pacte confédératif, dit le ministre de la marine, au déjeuner des hommes d'affaires conservateurs, a été attaquée de toutes parts, mais je crois qu'elle repose sur une base solide".

En premier lieu, l'Acte de l'Amérique britannique du Nord est la constitution des provinces aussi bien que celle du gouvernement fédéral. C'est dire que les provinces ont leur mot à dire quand il s'agit de lui faire subir des amendements.

Il y a, de plus, plusieurs précédents à l'appui de cette prétention. "D'aucuns prétendent, dit M. Duranleau, que cette théorie du consentement unanime des provinces met un frein efficace au développement de nos institutions nationales et qu'une seule province peut être en mesure de bloquer une réforme à l'encontre des désirs de la grande majorité des Canadiens. Cela se peut. Mais d'autre part, si l'on passe un amendement malgré l'opposition du gouvernement d'une province appuyé par l'opinion publique, cela peut conduire à des conséquences des plus graves et peut-être à une sécession.

AUTONOMIE PROVINCIALE

Québec est dans une position quelque peu unique. Les gens de Québec ont hérité de leurs ancêtres la religion catholique, la langue et les lois civiles de la Vieille France. "Nous avons l'intention de conserver notre individualité et d'exiger une mesure d'autonomie provinciale qui nous permettra de protéger ce précieux héritage. A part cela, le peuple de Québec n'a absolument aucune tendance séparatiste. Et il voit la question de réforme constitutionnelle sous la même lumière que ses concitoyens des autres provinces".

CONFERENCE PROCHAINE

M. Duranleau espère que la conférence prochaine éliminera les doubles impôts et qu'elle règlera une fois pour toutes le problème épineux du rajustement des impôts, des subsides provinciaux et des octrois fédéraux tels que les octrois techniques et de voirie qui ont donné lieu à l'accusation que le gouvernement fédéral tentait d'une façon indirecte de priver les provinces de leurs droits et prérogatives.

En fait de législation sociale, les provinces et le fédéral pourront s'entendre sur le même terrain: par exemple, les conditions de travail, les gages uniformes, l'assurance-chômage et les pensions de vieillesse pourront trouver une meilleure solution, grâce à un pouvoir central et à une direction centrale.

Par mesure d'économie, il importe de mettre fin au dédoublement des services agricoles et hygiéniques.



GRAHAM FORD TOWERS, le plus jeune des dictateurs financiers du monde, et premier gouverneur de la Banque Centrale du Canada. Il est présentement à Londres, l'hôte de M. Montagu Norman, gouverneur de la Banque d'Angleterre.

Stevens répond à R. B. Bennett

(Suite de la page 2)

De fait, les dépositions ont été déjà rapportées au long et discutées dans les feuilles publiques. Les délibérations du comité ont occupé pendant des semaines et des semaine la première page de tous les grands quotidiens au Canada, bien des mois avant qu'on entendit parler du "pamphlet".

POUR LES VICTIMES MUETTES

Dans la lettre que vous m'avez adressée vous avez la bonté de dire quelques mots d'appréciation de mes services comme ministre. J'accuse réception de ces quelques mots et je vous en remercie. Mais, Monsieur, quand vous faites allusion, à la fin de votre lettre, à la "justice et au fair play britanniques", je ne puis me défendre de penser aux milliers de citoyens du Canada qui souffrent patiemment tandis que d'autres, que vous défendez en termes si éloquents, ont récolté des récompenses dépassant de beaucoup celle que tout citoyen peut espérer gagner. C'est pour ces victimes muettes que j'ai lutté dans l'espoir qu'il serait possible de trouver des moyens de les soulager.

Sincèrement à vous,

(signé) H.-H. STEVENS,

DERNIERE REPONSE DE BENNETT A STEVENS

Voici une traduction de la lettre de M. Bennett:

Cher monsieur:

J'accuse réception de votre lettre d'hier.

Comme vous avez démissionné comme ministre du commerce et de l'industrie et comme président de la commission royale plutôt que de reprendre avec vos collègues d'alors la discussion à l'amiable qui avait été ajournée, par consentement, jeudi dernier, alors que tous les documents en cause, auxquels vous faites allusion vous étaient disponibles, on ne servirait aucunes fins utiles en anticipant la discussion parlementaire et en prolongeant la correspondance au sujet des événements. Je crois qu'il est convenable de déclarer que votre mémoire (au sujet de ces événements) varie de la mienne et de celle de mes collègues.

Sincèrement vôtre,

(signé) R.-B. Bennett.

Taschereau et l'incident Bennett — Stevens

MONTREAL. — Le premier ministre L.-A. Taschereau a refusé de se mêler de la démission de l'hon. H.-H. Stevens comme ministre de la Couronne et président de la commission des achats massifs. Le premier ministre québécois a dit qu'il ne tenait pas à se placer entre le premier ministre R. B. Bennett et M. Stevens. "Vous savez fort bien, dit-il en souriant, que la seule récompense d'un homme qui se place entre deux combattants est celle de recevoir les coups livrés par les deux".

La Vieille Fille

par Pierre l'Ermite

Numéro 19

(Suite)

—Mais, c'est très bien..

—C'était très bon surtout... trop bon peut-être!... Le bonheur ne doit pas exister complet ici-bas. Pourquoi faut-il que Colette ait déjà changé, et soit devenue presque jalouse!...

—Jalouse!... Et de qui...?

—De personne, certes... La question ne se pose pas et ne se posera jamais. Colette est jalouse... Elle ne veut pas que je l'aime, elle veut que je la préfère... Or, il n'y a pas de terme de comparaison à établir entre elle et la science... entre elle et mon laboratoire. Et pourtant, elle me reproche de ne pas assez m'occuper d'elle... Elle a osé, plusieurs fois, faire un parallèle entre moi et le mari d'une de ses amies... un bellâtre, qui a une tête de garçon coiffeur, et qui traîne son bagou mondain dans tous les salons, où il fait le joli coeur.

—Vous êtes pourtant gentil avec elle...?

—Très gentil... et sans effort. Je ne reviens guère sans lui rapporter tantôt des fleurs... tantôt un bibelot... Qúe sais-je, moi!... Les savants c'est souvent pataud, distrait... j'essaye de l'être le moins possible.

—Vous ne devez pas l'être tant que cela!

—Et pourtant, le désaccord a commencé par une distraction.

—Franchement, si Colette fait attention à une vétille!...

—Si elle y fait attention!... Jugez plutôt: Je suis parti, un matin, sans l'embrasser...

—Vous avez eu tort!...

—C'est entendu.. .j'ai manqué à tous mes devoirs. Mais j'emportais, ce jour-là, au laboratoire une ampoule de la plus grande importance, et aussi — détail prosaïque — de la plus grande fragilité. Mon ampoule, au moment précis du départ, m'a fait oublier ma femme... Je répète, j'ai eu tort.

—Une toute petite faute vénielle...

—Or, à midi, quand je suis revenu, Colette, ma petite Colette chérie, m'a fait la tête... la vraie tête... Elle a boudé... Elle a même pleuré... Pleuré pour cela!... Oh ce premier déjeuner en silence devant une domestique qui observait tout! Ce déjeuner si différent des autres!... Or, que voulez-vous... moi, je ne peux pas supporter une femme qui pleure pour un rien... Les larmes, c'est tellement grave!... c'est tellement réservé pour les malheurs réels... Quan j'ai vu qu'elle me faisait cette tête, et pour si peu de chose, je lui ai fait la mienne aussi... J'en ai autant le droit qu'elle!....

—Encore là... vous avez eu tort...

—Je suis parti, cette fois, volontairement, sans l'embrasser... Alors, nous avions au laboratoire des travaux très délicats; j'étais tellement crispé par la bêtise de ces enfantillages, que j'ai tout manqué... Tout fut à recommencer. Ce brave Raymond que vous venez de voir — un coeur comme il n'y en a pas beaucoup — était navré. Il a voulu me faire croire que c'était de sa faute. Pas dutout!... C'était de la mienne. Et il y en avait pour plusieurs centaines de francs...

...Le soir, quand je suis revenu, Colette avait les yeux rouges... Elle avait dû continuer de pleurer toute l'après-midi...

—Cette fois, vous l'avez raisonnée...?

—J'aurais dû!... Raymond m'en avait supplié... Mais, énervé par mon échec de l'après-midi, je lui ai dit nettement: "Colette, je ne veux pas dîner comme j'ai déjeuné ce matin; c'est trop exaspérant... trop humiliant devant certains domestiques... je vais au restaurant."

—Oui —Et vous êtes allé dîné au restaurant!!..

—Oui... ou plutôt non, car je n'ai pas dîné ce soir-là.

—Mais vous êtes sorti...?

—Oui.

—Et ensuite...?

—Je suis revenu... Et j'ai eu ma scène... ma première vraie scène, où j'ai découvert avec effroi une Colette que je ne connaissais pas... que qje ne soupçonnais même pas!...

A ce moment Guy s'est arrêté, et avec une voix où pleurait l'amertume d'une trop grande déception:

—Geneviève... voulez-vous savoir ma pensée entière...? la voici: si la femme n'était qu'une tendresse et qu'une douceur elle serait irrésistible.. Mais ce serait trop beau et trop bon... quelque chose comme le paradis sur la terre!... Dieu n'a pas permis cette félicité... Il n'a pas voulu que l'homme fût absorbé à ce point par sa compagne et que tout gravitât autour d'elle. Alors, comme la lance d'Achille, la femme, en se révélant femme, c'est-à-dire personnelle, égoïste, jalouse, guérit les blessures que l'immensité apparente de son amour a faites. Et c'est ainsi qu'on s'évade, en partie, de sa douce, mais terrible emprise... Je suis maintenant guéri... libéré de Colette!...

—Oh! je vous en supplie... ne dites pas cela!... ne le pensez pas surtout!... C'est affreux!

—Je le lui ai dit, à Colette... et je le pense.

—Vous lui avez dit cela!...

—Je suis allé plus loin... je l'ai remerciée d'avoir, tout de suite, avant que je ne puisse plus réagir, fait tomber le bandeau de mes yeux: "Ma petite Colette, je vous aimerai toujours, malgré vos larmes, votre scène d'aujourd'hui, et toutes celles qui viendront encore... Mais je vous aimerai à votre place... Vous prenez aujourd'hui votre densité... J'ai besoin de mon coeur, mais j'ai besoin aussi de mon cerveau... Je me dois à vous... mais, au-dessus de vous, je me dois plus encore à ce qui bat des ailes en moi... à ce pourquoi j'ai été fait avant de vous connaître, et qui vous dépasse, comme un grand aigle est au-dessus de la petite fleur bleue, si bleue qu'elle soit."

—Et qu'a répondu Colette..?

—Rien... Elle a pleuré... C'est maintenant sa réponse universelle... larmes, migraine, comprimé d'aspirine!... Tenez... voulez-vous le fond de ma pensée..?

—Taisez-vous!... Taisez-vous!...

—Alors je me tais... Ou plutôt un dernier mot, et celui-ci vous ne refuserez pas de l'entendre: ce que je vous demande, en cet entretien inattendu et si providentiel, c'est qu'avec votre tact vous veniez au secours de mon foyer. Voyez Colette... Essayez de la raisonner... de lui faire comprendre ce que j'attends d'elle, c'est-à-dire l'amour tranquile, sans heurt, dans une maison pacifique, et bien tenue.

—Bien tenue..? Il y aurait quelque chose aussi de ce côté-là...?

—Colette ignore totalement la valeur de l'argent, et ne sait pas commander à son personnel. Mais cela est très secondaire. Aidez-moi pour le principal... Vous voulez bien, Geneviève...?

—J'essayerai...

Il m'a tendu la main. Et je lui ai laissé prendre la mienne.

Nous avons continué, sans plus rien dire, dans la grande allée déserte, où chacun de nos pas éveillait la mélancolique chanson des feuilles mortes.

Le soleil se couchait là-bas, derrière un long voile de deuil.

C'était l'automne... tout le triste automne.

Et il semblait que l'ineffable printemps fût d'hier!...

CHAPITRE XXVI

Le surlendemain.

J'ai vu Colette.

J'avais d'abord pensé parler de cette grande confidence à maman. Mais je l'aurais affolée, car elle croit, comme moi je croyais, à un ciel toujours bleu et à un bonheur sans mélange.

Et puis... pourquoi un intermédiaire...? Plus j'avance, et plus je les supprime.

Maintenant que j'ai souffert, il me semble que je peux traiter les choses de sentiment avec la sérénité de quelqu'un qui, ne demandant plus rien à la vie, est comme hors de cause, et juge avec bienveillance et impartialité.

Donc, j'ai vu Colette. Je me suis arrangée pour la rencontrer à l'un de ces thés où elle fréquente souvent. J'avais l'auto de maman, ce qui a facilité les choses. J'ai offert à Colette de la ramener en faisant un tour au Bois, qui est une splendeur à cette mélancolique époque de l'année.

C'était même tellement beau que, vers Bagatelle, nous sommes descendues pour admirer les tons d'automne. Les plantes elles-mêmes éprouvent, comme les belles âmes, le besoin de se parer avant de mourir. Colette était redevenue gaie, telle que je l'avais connue avant son mariage... Elle riait, battait des mains devant le lac, une coupe d'émeraude liquide toute piquetée de pointes d'or.

Quand je l'ai sentie bien en confiance et un peu abandonnée, je lui ai posé brusquement la question qui me brûlait les lèvres:

—Colette, es-tu heureuse...?

Ma soeur a tressailli, pâli, rougi:

—J'étais si bien avec toi cette après-midi, pourquoi me poser cette question...?

—Parce que tu n'as pas l'air d'une femme qui a réalisé son rêve.

—Comment!... Je n'en ai pas l'air...? Mais je suis heureuse!... très heureuse!...

—Tant mieux... je suis si contente d'en avoir l'assurance de ta bouche.

—Mais, vraiment... je n'en ai pas l'air...?

—Non... et parce que, à l'heure actuelle, il y a tant de jeunes ménages dont le bonheur ne fait que paraître et disparaître, je t'avoue que j'ai eu peur à certains jours pour le tien.

—C'est-à-dire que voilà... J'ai tout pour être heureuse... Je devrais être heureuse.

—Et tu ne l'es pas?

—Si!... mais pas autant que je pourrais l'être.

—M'aimes-tu assez pour m'expliquer un peu ta pensée?

—Je veux bien... mais tu ne comprendras pas..

—Pourquoi?

—Parce que tu n'est pas mariée... Et le mariage constitue un tel changement, dans une vie de femme, que la compréhension complète de mon état d'âme est presque impossible pour toi.

—Essaye toujours...

—Voilà... On va au mariage avec toutes sortes d'illusions... Tu connais la phrase: "L'expérience est une pauvre petite cabane bâtie avec les débris de ces palais d'or que sont nos illusions..." C'est absolument exact.

Les fiançailles, c'est la bague avec la perle, le saphir ou l'émeraude.

Le mariage, c'est l'anneau... l'anneau d'or... mais l'anneau tout de même.

On est plus libre, et on n'est pas aussi libre... Comprends-tu?

—Tout à fait.

—Autrefois on avait l'infini comme horizon... Ensuite votre horizon se rapetisse... il devient tout simplement M. Guy Duchesne.

—Il est très bien, M. Guy Duchesne!

—Sans doute!... Tu ne voudrais pas que je te dise du mal de mon mari... surtout je n'en pense pas. Mais que veux-tu!... c'est un homme comme les autres, et tous les hommes sont égoïstes...

—Tu crois...?

—Oui, égoïstes, mets-toi bien cela dans l'esprit, ma petite soeur, si jamais il s'en présente un jour pour toi. Il ne faut pas leur en vouloir, pas plus qu'aux chats, c'est leur nature. Ils naissent comme cela. Ainsi Guy ne peut pas admettre qu'une âme de femme soit un clavier très délicat, dont il faut chaque jour apprendre à tirer les jeux... Lui prétend tout savoir, et il ne sait rien... Il ne sait pas que nous avons des jours et des heures... qu'il peut très bien avoir tort par la façon dont il prétend avoir raison... Il me traite logiquement, comme si la femme était un être logique!... Parce qu'il est très fort en physique, il s'imagine qu'il n'a rien à apprendre comme mari...

...Alors, que veux-tu!... il se trompe, et parfois lourdement, comme se trompent les forts en thème. Il s'est indigné l'autre fois, parce que je faisais allusion à un mari délicieux — qui ne le vaut pas, certes! en tant que savant! — mais qui rend sa femme absolument heureuse, tandis que Guy ne me permet même pas d'être émotive... Tu sais que j'attends un bébé...?

—Oui... oh!... si je le sais!...

—Une femme, à ces moments-là, est fatalement nerveuse un peu... tu le supposes bien...? Guy n'admet pas les nerfs. Les nerfs ne sont pas logiques!... Figure-toi qu'il est allé dîner au restaurant, parce que je n'avais pas pu arrêter instantanément mes larmes, comme on arrête l'eau du robinet. Et si moi, j'en faisais autant quand je ne suis pas contente de lui...? Eh bien, l'autre jour, lui, l'homme fort, il m'a tout simplement imitée.

(A suivre)

:-: Pour lire au foyer :-:

Les Mexicains vont se jeter aux genoux de S. Exc. Mgr Pascual Diaz

Apprenant que le prélat devait quitter la ville, ils font confirmer leurs enfants --- Le journal "El Nacional" organe du gouvernement, attaque de nouveau le clergé du pays

EGLISE REMPLIE

MEXICO. — Des centaines d'hommes et de femmes, dont plusieurs avec un bébé dans les bras ont fait la queue toute la journée du 29 octobre à l'intérieur comme à l'extérieur de la cathédrale pour recevoir la bénédiction de l'archevêque Pascual Diaz.

Ayant entendu dire que le gouvernement songeait à expulser les archevêques et évêques catholiques du Mexique, les fidèles se précipitèrent vers la cathédrale pour obtenir une dernière bénédiction de leur archevêque et faire confirmer leurs enfants.

L'archevêque passa toute la journée, depuis neuf heures du matin, à recevoir ses ouailles et à administrer la Confirmation. Au début de la journée, le bruit courut qu'il avait été arrêté et qu'il était sur le point d'être expulsé, mais les autorités ne firent rien pour l'empêcher de remplir ses fonctions.

L'immense cathédrale et la place qui l'entoure étaient occupées par une foule grouillante formée en grande partie des classes pauvres indiennes.

A l'intérieur de la nef, où des centaines de cierges brûlaient devant chaque chapelle, l'affluence était tellement dense qu'il était pratiquement impossible d'y circuler. Les gens se tenaient debout, à genoux, ou assis sur le parquet par groupes.

Le journal El Nacional, organe inspiré par le gouvernement, a repris ses attaques contre le clergé, disant que Mgr Diaz essaie maintenant de rejeter le blâme des prétendues activités antiministérielles sur l'archevêque Leopold Ruis Y Flores, expulsé du Mexique en 1932 "comme étranger pernicieux".

Des prêtres expulsés par divers Etats mexicains se rassemblent actuellement ici, se préparent à quitter le pays.

:::

Une réplique à l'ex-président Plutarco Calles

Mgr Pascual Diaz, archevêque de Mexico, déclare que les catholiques ne font pas de politique

MEXICO. — Alors qu'un Etat mexicain a fermé les églises et défendu aux prêtres d'administrer les sacrements de mariage et de baptême, l'archevêque Pascual Diaz a nié que les catholiques se soient rendus coupables de sédition.

Répondant à l'accusation de l'ex-président Plutarco Elias Calles que les catholiques avaient l'intention de soulever un mouvement subversif et se préparaient à combattre le gouvernement, l'archevêque de Mexico a déclaré: "En conformité avec les instructions du Saint-Siège, nous avons déclaré ce qui suit sur la façon dont les catholiques doivent défendre leurs droits.

"L'épiscopat national n'autorise pas les catholiques à défendre les droits de l'Eglise en son nom par le moyen d'un parti politique à caractère religieux; et il leur dit que comme citoyens ils ont le devoir de défendre tous leurs droits naturels par les moyens licites et légaux de façon à ce que les principes de justice et de morale soient toujours gardés immuables.

Il déclara que les catholiques "sont innocents de tout crime de sédition" et que les seules activités dans lesquelles les archevêques et évêques ont été mêlées ont pour but de "défendre les droits constitutionnels des catholiques".

:::

Propagande anticommuniste

L'Ecole Sociale Populaire poursuit sa campagne anticommuniste. Quelques-unes des conférences données à Montréal en septembre seront répétées en quelques autres villes. On commencera par Sherbrooke. Ces conférences auront lieu de semaine en semaine à raison d'une par soirée. Les premières feront connaître le communisme dans sa doctrine et ses applications, les autres exposeront les réformes sociales qui peuvent préserver notre pays de ce fléau.

:::

L'"Intouriste" trompe les étrangers

Un groupe d'ouvriers canadiens vient de partir pour la Russie. Ils y seront les hôtes de l'U.R.S.S. qui les promènera à travers le pays. Qu'y verront-ils? Seulement ce qu'on voudra bien leur montrer et ce sera bien souvent des choses camouflées, aménagées spécialement pour eux.

Cette tactique plus d'un touriste étranger l'a déjà dénoncée. Elle ressort d'ailleurs des livres qu'ont publiés les visiteurs où se trouvent toujours décrites les mêmes institutions et les mêmes usines. Mais voici un témoignage plus direct encore.

Le numéro 172 d'Izvestia, journal officiel, 26 juillet dernier, publie un article de l'écrivain soviétique très connu Ehrenbourg, sous le titre "Otkrovenny razgovor" (une franche conversation).

Voilà ce qu'y raconte le camarade Ehrenbourg.

N'ayant pas d'habitation personnelle, il loge à l'hôtel.

Un soir, le garçon vint le prévenir, sans explication aucune, que "demain il n'aura rien". Ehrembourg ne prend pas cet avis au sérieux, mais le lendemain matin il ne reçoit pas son thé. Il descend pour demander des explications et voit un tableau inaccoutumé: l'escalier était propre et décoré, des pots-de-fleurs à chaque marche, partout circulaient des sommeliers propres et des servantes coquettes. La salle du restaurant a été également décorée de fleurs et de tableaux, même d'icônes, le linge était propre, et les garçons bien stylés, à chemises blanches Ehrenbourg est stupéfait: La propreté est un vice bourgeois, banni du pays du communisme victorieux.

Il veut savoir ce que cela signifie. Est-ce une mise en scène d'un film? Non, réplique-t-on, c'est une réception de touristes étrangers, et c'est l'Intourist qui dirige les transformations de l'hôtel.

Ehrembourg est révolté: on trompe donc ainsi les touristes étrangers! L'Intourist les reçoit dans des hôtels spécialement arrangés où ils sont servis par des garçons bien dressés. La table est abondante et exquise, la musique et autres distractions sont créées pour empêcher les naïfs étrangers de voir la vraie vie de l'U. R. S. S.

Ehrenbourg affirme que seul l'Intourist est coupable de cette supercherie. Mais l'Intourist est une organisation gouvernementale qui agit d'après les instructions du gouvernement. C'est donc le gouvernement communiste qui trouve nécessaire de tromper les étrangers et qui pense (peut-être avec raison) qu'on ne peut pas leur montrer l'U. R. S. S. telle quelle est si l'on veut être admis à la S. D. N. ou si l'on cherche des crédits à l'étranger.

:::

Plan de guerre

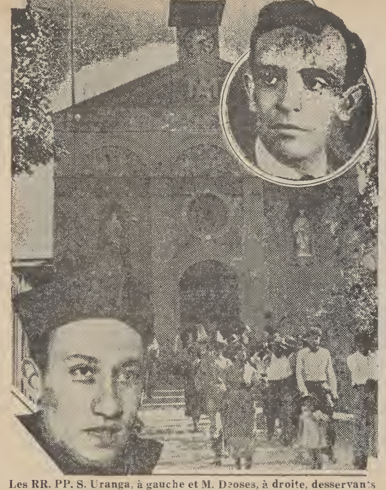
ROME. — Les militaires russes sont en train de former une infanterie aérienne nouvelle, dit le général F.-ç. Grazioli, de la mission militaire italienne de retour récemment de l'Union soviétique. Nous avons été témoins, dit-il, d'expériences de transport de divisions entières d'armées dans les aéroplanes puis dans les parachutes.

Un service médical "d'élevage humain"

PARIS. — M. Walther Darré, ministre de l'Agriculture du Reich, a constitué un Comité spécial de colonisation intérieure afin de "former une nouvelle paysannerie allemande".

Ce Comité comprend notamment un expert chargé des questions concernant "la sélection raciale des nouveaux colons". En outre, d'après une proposition venant de la paysannerie allemande, les médecins de campagne seront nommés "zuchtwarte", c'est-à-dire littéralement "préposés à l'élevage humain."

:::



Les RR. PP. S. Uranga, à gauche et M. Deoses, à droite, desservants de la mission Guadalupe, à Juarez, Mexique, construite au cours du XVIème siècle, ont été obligés de quitter le Mexique sur l'ordre du gouvernement qui ordonne à tous les prêtres de quitter le pays. C'étaient les deux seuls prêtres qui restaient dans la section nord de Chihuahua.

La religion vue par un homme de rue à Hong-Kong

HONG-KONG, (Chine). — Un journaliste de Hong-Kong, en mal de copie pendant les mois creux de l'été, eut l'idée d'une curieuse enquête sur la religion auprès du public. Un avocat lui répondit (il n'y a rien de nouveau sous le soleil) que la religion selon lui était un luxe pour ceux qui ont du temps à perdre; une vendeuse de magasin, que les offices ne la captivaient pas beaucoup; un médecin, que la religion restait trop en arrière sur le progrès pour intéresser les gens; un soldat, qu'il n'avait pas le temps de s'occuper de problèmes religieux; une employée qu'elle ne voyait pas de rapport's entre la religion et la fréquentation des églises. Toutes ces personnes se donnaient comme chrétiennes.

Un non-chrétien que le reporter interrogea, lui fit cette déclaration: "Vous n'avez qu'à céder toutes vos églises (protestantes) aux catholiques romains, et vous les verrez bientôt pleines de fidèles."

:::

Une entreprise très élaborée d'Henry Ford

LE MAGNAT DE L'AUTOMOBILE AFFECTERA UNE SOMME DE $450,000,000 EN VUE DE RAMENER DES TEMPS MEILLEURS—1,000,000 D'AUTOS

DETROIT. — Henry Ford engagera en 1935 la somme de $450,000,000 dans le but d'amener des temps meilleurs dans l'industrie. Le vieux manufacturier a élaboré un programme d'achat et de production qui affectera plus de 6,000 compagnies qui fournissent des accessoires à la fabrication des automobiles.

En tant que la Ford Motor Company est concernée, la dépression est chose du passé, a déclaré Ford lui-même.

On se propose de produire en 1935 aux manufactures Ford 1,000,000 d'automobiles ou plus, et, pour atteindre ce but, les millions de Ford seront placés dans les compagnies de chemins de fer, les aciéries, les textiles, le bois, le verre, le caoutchouc et à la paye de 87,000 employés.

L'item le plus élevé s'élèvera à $100,000,000 et sera affecté à la fabrication de châssis d'automobiles à Détroit.

:::

Le majestueux fort en pierre de Churchill



Nous considérons parfois Churchill comme un nouveau port de mer, et la contrée environnante comme un lieu désert. Cependant, le port de Churchill a vu des bateaux européens et les rivières qui coulent dans la Baie d'Hudson ont servi au commerce plusieurs générations avant que la forêt vierge le cédât à plusieurs des villes qui se disent déjà si vieilles et le nord-ouest si jeune. A Churchill, il y a des ruines longtemps abandonnées et à peu près oubliées, qui rappellent vivement les premiers combats et l'activité primitive. Voyez le fort Prince de Galles, sur la Pointe Esquimaude à l'ouest de l'embouchure de la grande rivière Churchill, le plus solide monument de défense jamais établi dans le nord, une des forteresses la plus formidable et la plus importante de tout le nord américain.

La région de la Baie d'Hudson était prisée non seulement pour la richesse de ses fourrures et de ses dépôts de minerai, mais pour la possibilité d'y trouver un passage pour le nord-ouest. Churchill était un centre important pour le commerce. En 1733 la compagnie de la Baie d'Hudson résolut d'y bâtir un fort imprenable car malgré que la France eût cédé ses droits sur la Baie d'Hudson par le traité d'Utrecht, on craignait justement que le long combat n'était pas fini. Les plus habiles ingénieurs du temps, des hommes qui ont servi sous Marlborough, en ont défini les plans. Le coût de construction, sur ces plages solitaires, d'un fort en pierre de telles dimensions, dépasse l'imagination. De plus de trois cents pieds carrés, les murs de quarante-deux pieds d'épaisseur soutenus à l'extérieur par une rangée de pierres, le fort Prince de Galles était certes imposant.

Mais un fort, pour être solide, doit avoir des hommes aussi bien que des murs. En 1782, le fameux amiral français La Perouse, apparut avec trois vaisseaux de guerre. Le gouverneur Samuel Hearne, l'explorateur pionnier des arctiques, n'avait que trente-neuf hommes, et dut capituler. Les Français tentèrent de détruire le fort, mais les murs résistèrent aux ravages de la poudre à canon et à l'usure du temps. Les ruines sont aujourd'hui les plus imposantes de l'Amérique.

Soyons douces

Pour qu'à la maison règnent une atmosphère paisible, une discrète lumière et de suaves parfums, il faut que la femme soit douce.

Les Espagnols ont conservé, au nombre de leurs récits familiers, le souvenir d'une anecdote racontée par un auteur grec et transmise par un écrivain arabe: ce qui prouve que trois époques et trois civilisations très diverses en ont compris le sens profond.

Un jeune Athénien qui fréquentait l'école d'un philosophe lui annonça un jour son mariage.

—Quels sont les avantages de ta fiancée? lui demanda le philosophe.

—Elle est belle, répond le disciple enthousiasmé.

Le maître traça un grand zéro sur sa table d'ardoise.

—Et puis? demanda-t-il.

Elle est d'une famille illustre.

Le penseur écrit un nouveau zéro.

—Elle est très riche.

Troisième zéro.

—Elle est très instruite.

Encore un zéro suivi ainsi de plusieurs autres. Enfin le jeune homme ajouta:

—Elle est d'un caractère très doux.

Aussitôt le philosophe plaça l'unité devant tous les zéros, et se retournant vers l'heureux fiancé, lui montra le total devenu fabuleux, en s'écriant:

—Tu possèdes un trésor

Tant il est vrai que, quelle que soit la position légale ou sociale faite à l'épouse, celle-ci ne s'affirme qu'en s'abdiquant, car elle ne manifeste la richesse de son être et le pourquoi de son existence, dironsnous, qu'en devenant la gardienne du bonheur d'un époux.

Tous les avantages à elle départis ne sont que des moyens pour atteindre ce but. Ils restent à l'état zéro jusqu'au jour où elle les fait précéder de l'unité qui leur donne toute leur valeur: son dévouement. Or, peut-on imaginer un dévouement qui procure la joie et appelle l'amour, s'il n'est pénétré de douceur?

Quand cette qualité manque, toutes les autres, beauté, noblesse, richesse, intelligence, éducation ne comptent plus; elles restent dans l'ombre si cette suave lumière ne vient les mettre en relief...

L'homme reste insensible aux colères des femmes; jamais à leurs sacrifices. Quand il les voit outrées, exaspérées, implacables et haineuses, il les raille; mais quand il les contemple courageusement maîtresses de leurs propres passions, uniquement appliquées à lui vouloir du bien, il se sent vaincu par un faiblesse qui souffre, et qui souffre avec une force morale plus puissante que sa force matérielle à lui.

Les hommes se dévouent à une cause ou à une idée, et les femmes se dévouent aux individus. Quand elles deviennent des êtres sans indulgence, elles ont corrompu la source dans laquelle les hommes doivent journellement puiser le goût et l'habitude de ces nobles vertus qu'on pourrait appeler les assises de tout édifice social...